ORGANISATION MONDIALE WT/DS44/R

31 mars 1998

DU COMMERCE

(98-0886)

Original: anglais

Japon - Mesures affectant les pellicules et papiers

photographiques destinés aux consommateurs

Rapport du Groupe spécial

Le rapport du Groupe spécial "Japon - Mesures affectant les pellicules et papiers photographiques

destinés aux consommateurs" est distribué à tous les Membres conformément au Mémorandum

d'accord sur le règlement des différends. Il est mis en distribution non restreinte le 20 mars 1998, en

application des procédures de distribution et de mise en distribution générale des documents de

l'OMC (WT/L/160/Rev.1). Il est rappelé aux Membres que, conformément au Mémorandum d'accord

sur le règlement des différends, seules les parties au différend pourront faire appel du rapport d'un

groupe spécial, l'appel sera limité aux questions de droit couvertes par le rapport du groupe spécial et

aux interprétations du droit données par celui-ci, et il n'y aura pas de communication ex parte avec le

groupe spécial ou l'Organe d'appel en ce qui concerne les questions que l'un ou l'autre examine.

Note du Secrétariat : Le présent rapport sera adopté par l'Organe de règlement des différends dans les 60 jours suivant sa date de distribution, à

moins qu'une partie au différend ne décide de faire appel ou que l'ORD ne décide par consensus de ne pas adopter le rapport. Si une partie a

décidé de faire appel, le rapport ne sera pas examiné par l'ORD, en vue de son adoption, avant l'achèvement de la procédure d'appel. Les

renseignements concernant la situation à cet égard peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'OMC.

TABLE DES MATIERES

Page

I. HISTORIQUE DE LA PROCEDURE 1

II. RESUME DES ELEMENTS FACTUELS 4

A. LE MARCHE DES PELLICULES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES AU JAPON 4

B. ENTITES JAPONAISES ET MESURES LIEES AUX ALLEGATIONS DES ETATS-UNIS 5
1. DECISION PRISE PAR LE CABINET EN 1967 6
2. LE MITI ET AUTRES QUESTIONS APPARENTEES 9

a) Comité de la distribution du Conseil des structures

industrielles: Sixième et Septiè me Rapports intérimaires .... 9 i) Le Sixième Rapport intérimaire de 1968 .... 10 ii) Le Septième Rapport intérimaire de 1969 .... 11 b) Enquête de 1969 sur les conditions générales de vente 12

c) Lignes directrices de 1970 concernant la rationalisation des

conditions générales de vente des pellicules photographiques .... 13 d) Plan de base de 1971 du Conseil pour la promotion de la systématisation de la distribution .... 16 e) Manuel de 1975 du Centre pour le développement de la

systématisation de l a distribution 17

f) Loi sur les grandes surfaces .... 19 g) Banque japonaise de développement et Agence des petites et moyennes entreprises 20
3. JFTC 20

a) Loi antimonopole 20

i) Règlement n

° 1 de la JFTC au titre de l'article 6

de la Loi antimonopole .... 20 ii) Circulaire n

° 34 de 1971 de la JFTC (loteries

publicitaires) .... 21 iii) Circulaire n

° 15 de 1982 de la JFTC....................................22

b) Loi sur les primes 22

WT/DS44/R

Page ii

i) Mesures d'autoréglement ation de 1982 (détachement

de personnel et contribution financière aux

activités de promotion) 29

ii) Normes d'autoréglementation de 1984 (frais

de développement) 30

b) Conseil des détaillants et Code des détaillants de 1987 31

c) Chambres de commerce et d'industrie 31

III. RESUME DES ALLEGATIONS ET EXCEPTIONS DE

PROCEDURE 32

A. EVOLUTION DES ALLEGATIONS DES ETATS-UNIS 32

B. EXCEPTIONS DE PROCEDURE 35

1. LA DEMANDE DE CONSULTATIONS ET LES CONSULTATIONS 36

2. LA DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN GROUPE SPECIAL 41

a) Information suffisante 44

b) Mesures connexes 45

c) Nature des mesures 48

IV. RESUME DES ARGUMENTS... 49

A. "CONTRE-MESURES" EN MATIERE DE DISTRIBUTION 49

B. LOI SUR LES GRANDES SURFACES 52

C. "CONTRE-MESURES" EN MATIERE DE PROMOTION 52

D. EFFET CONJUGUE DES TROIS SERIES DE MESURES 53

V. ARGUMENTS FACTUELS DES PARTIES 56

A. "CONTRE-MESURES" EN MATIERE DE DISTRIBUTION 56

1. APERCU GENERAL 56

2. EVOLUTION DU MARCHE JAPONAIS DES PELLICULES 58

3. NECESSITE DES GROSSISTES PRIMAIRES SUR LE MARCHE

JAPONAIS DES PELLICULES................................ 64

a) Allégations des Etats-Unis concernant la situation du marché

dans le secteur de la distribution des pellicules 64

b) Absence d'obstacles gouvernementaux pour l'utilisation et la

création de grossistes primaires 66

c) Rôle de Nagase et de Kodak Japan 70

d) La distribution d'une seule marque ne restreint pas l'accès

des importations 71

e) Marché des papiers 73

f) Marchés des autres pellicules 75

4. RESTRUCTURATION DU SECTEUR JAPONAIS DE LA

DISTRIBUTION DES PELLICULES 76

a) Origine des politiques du MITI en matière de distribution

au début des années 60 76

b) Décision de 1967 du Cabinet 79

c) Sixième Rapport intérimaire de 1968 81

WT/DS44/R

Page iii

d) Septième Rapport intérimaire de 1969 et Conseil pour la promotion de la systématisation de la distribution .... 83 e) Plan de base de 1971 85

f) Intégration verticale 86

g) Distribution d'une seule marque 87
5. UNIFORMISATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE .... 90 a) Introduction .... 90 b) Lignes directrices de 1970 93

i) Impact des Lignes directrices 95

ii) Chronologie .... 98 c) Lignes directrices de 1990 100
6. AUTRES "CONTRE-MESURES" EN MATIERE DE DISTRIBUTION 103

a) Circulaire n ° 17 de la JFTC... 103

b) Notification des marchés internationaux 104
7. SYSTEMATISATION: LIAISONS MATERIELLES ET LIENS EN

MATIERE D'INFORMATION 106

a) Liaisons matérielles et Manuel de 1975 .... 106 b) Liens en ma tière d'information .... 109 c) Soutien du MITI et de la SMEA en faveur de la systématisation 111

8. EVOLUTION APRES 1975 113

B. LOI SUR LES GRANDES SURFACES 115
1. INTRODUCTION................................ 115
2. GRANDES SURFACES ET IMPORTATIONS 117

a) Attitude favorable des grandes surfaces à l'égard des

importations .... 117 b) Grandes surfaces et ventes directes par les fabricants .... 120 c) Grandes surfaces et pellicules d'importation 122
3. CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA LOI SUR LES GRANDES

SURFACES 125

4. PROCEDURES AU TITRE DE LA LOI SUR LES GRANDES SURFACES 130
5. EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION DES GRANDES SURFACES 132

a) Loi sur les grands magasins 133

b) Adoption de la Loi sur les grandes surfaces .... 135 c) Révisions de la Loi sur les grandes surfaces en 1979 .... 136 d) Mesures administratives de 1982 au titre de la Loi sur les grandes surfaces 138

e) Restrictions en matière d'acquisitions 140

f) Modifications de la loi depuis 1990 141
6. AJUSTEMENTS FORMELS ET INFORMELS .... 143 a) Ajustements dans le cadre de procédures formelles .... 143 b) Effet persistant des mesures au niveau local 146

c) Procédures informelles au titre de la Loi sur les grandes

surfaces .... 148 i) "Explications préalables" .... 149 ii) "Explications au niveau local" .... 149 iii) Examen par le Conseil des grandes surfaces 150

WT/DS44/R

Page iv

7. IMPACT DES AJUSTEMENTS DE SUPERFICIE ET DES

WT/DS44/R

Page v

A. PRESENTATION DE L'ARTICLE XXIII:1 b) DU GATT 198

1. PRINCIPES GENERAUX 198

2. LE CRITERE JURIDIQUE DE L'ARTICLE XXIII:1 b) 200

3. IMPLICATIONS POUR LE SYSTEME DE REGLEMENT DES

DIFFERENDS DE L'OMC 204

4. MESURES CORRECTIVES 210

B. CONCESSIONS TARIFAIRES PERTINENTES 211

1.

WT/DS44/R

Page vi

iii) Conclusions des parties 268

D. BOULEVERSEMENT DE LA POSITION CONCURRENTIELLE DES

PRODUITS IMPORTES 271

1. LE CRITERE JURIDIQUE 271

a) Mesures, effets sur le commerce et structure du marché 273

b) Lien de causalité 279

c) Pertinence du moment de l'octroi de la concession tarifaire 281

2. APERCU GENERAL DE L'INCIDENCE DE MESURES

SPECIFIQUES SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE

DES IMPORTATIONS 282

3. "CONTRE-MESURES" EN MATIERE DE DISTRIBUTION 286

a) Evolution des politiques de systématisation, de

rationalisation et de normalisation de la distribution 287

b) Objectifs fondamentaux de l'adoption de conditions

générales de vente 290

c) Position concurrentielle des produits importés 294

i) Lignes directrices de 1970 et conditions générales

de vente 294

ii) Lignes directrices de 1970 et ristournes

progressives 297

iii) Lignes directrices de 1970 et distribution d'une

seule marque 300

iv) Autres mesures en matière de distribution 301

v) Pellicules et papiers noir et blanc 302

d) Lien de causalité entre les mesures en matière de distribution

et la position concurrentielle des importations 303

i) Adoption de conditions générales de vente 305

ii) Adoption de la pratique de la distribution d'une

seule marque 306

iii) Adhésion du gouvernement à des actions privées 308

iv) Uniformisation en aval 308

v) Uniformité et uniformisation 309

e) Financement de la rationalisation, de la systématisation et

de l'uniformisation 311

i) Financement par la JDB d'installations communes

de distribution 311

ii) Prêts de la SMEA aux laboratoires de

développement 312

f) Liaisons électroniques 315

g) Position concurrentielle actuelle des importations 319

i) Circuits primaires et circuits secondaires de vente

en gros 320

ii) Structure actuelle du mar ché dans le système de

distribution 321

iii) Système de distribution intégré verticalement 324

iv) Autres politiques de distribution 325

h) Modification des politiques de distribution 327

i) Lignes directrices de 1990 327

ii) Loi sur la réforme des entreprises 328

4. RESTRICTIONS APPLICABLES AUX GRANDES SURFACES DE

VENTE AU DETAIL 329

a) Aperçu général des allégations 329

WT/DS44/R

Page vii

b) Conséquences de la Loi sur les grandes surfaces pour les

produits importés 333

c) Lien de c ausalité 336

d) Evolution des politiques ou maintien des restrictions

imposées aux grandes surfaces 340

e) Conclusions des parties 342

5. "CONTRE-MESURES" EN MATIERE DE PROMOTION 344

a) Aperçu général 344

b) Circulaires publiées par la JFTC au titre de la Loi sur

les primes 345

i) Position concurrentielle des importations 346

ii) Objectifs fondamentaux des "contre -mesures"

en matière de promotion 348

iii) Lien de causalité 350

iv) Modification des politiques 353

c) Conseils pour la promotion de pratiques commerciales

loyales et Codes de concurrence loyale 354

i) Conseil de la promotion 354

ii) Conseil des détaillants 356

iii) Fournitures photographiques visées 357

d) Conclusions des parties 358

E. PREVISION RAISONNABLE 359

1. LE CRITERE JURIDIQUE 359

2. SERIES DE NEGOCIATIONS SPECIFIQUES SUR LES

CONCESSIONS TARIFAIRES 367

a) Aperçu général 367

b) Kennedy Round 368

i) "Contre-mesures" en matière de distribution 369

ii) Rest rictions touchant les grandes surfaces 371

iii) "Contre-mesures" en matière de promotion 371

c) Tokyo Round 372

i) "Contre-mesures" en matière de distribution 373

ii) Restrictions touchant les grandes surfaces 374

iii) "Contre-mesures" en matière de promotion 377

d) Cycle d'Uruguay 378

i) "Contre-mesures" en matière de distribution 380

ii) Restrictions touchant les grandes surfaces 381

iii) "Contre-mesures" en matière de promotion 384

F. EFFET CONJUGUE DES TROIS SERIES DE MESURES 386

VII. ARGUMENTS JURIDIQUES CONCERNANT LES ALLEGATIONS

DE VIOLATION 390

A. ARTICLE III DU GATT 390

1. INTRODUCTION................................ 390

2. ARTICLE III:1

WT/DS44/R

Page viii

i) Le critère juridique 395

ii) Les "directives administratives" du Japon à la

lumière des précédents établis dans le cadre

du GATT 398

iii) Les mesures spécifiques en matière de distribution

constituent-elles des "lois, rè glements ou

prescriptions"? 400

iv) Mesures "qui ne sont plus en vigueur" 402

b) "Traitement moins favorable" au sens de l'article III:4 403

i) Le critère juridique 403

ii) "Traitement moins favorable" en fonction de

l'origine ou des caractéristiques des produits 406

iii) Incidence sur les conditions de concurrence pour

les pellicules et papiers importés 409

iv) Lien de causalité 411

c) Structure du marché déterminée par des mesures

gouvernementales ou des prati ques du secteur privé 413

d) Conclusion des parties 415

B. ARTICLE X DU GATT 417

1. INTRODUCTION................................ 417

2. LE CRITERE JURIDIQUE 418

a) "Les lois, règlements, décisions judiciaires ou

administratives" 418

3. MESURES PRISES DANS LE CONTEXTE DE LA LOI SUR

LES PRIMES 420

a) Actions dans le cadre de l'exécution de la Loi sur

les primes 420

b) Actions au titre des "Codes de concurrence loyale" 423

c) Demandes de renseignements et divulgation de

renseignements confidentiels 424

4. MESURES PRISES DANS LE CONTEXTE DE LA LOI SUR

LES GRANDES SURFACES 425

a) Procédures du MITI en matière d'"explication préalable" 425

b) Procédures en matière d'"explication au niveau local" 426

c) Exemple concrets: Les études réalisées par la MCA

et la JFTC 427

d) Décisions administratives "rendues exécutoires" 430

e) "Qui touchent la vente ou la distribution des produits

importés" 430

5. CONCLUSIONS DES PARTIES 432

VIII. ARGUMENTS DES TIERCES PARTIES 433

A. LES COMMUNAU TES EUROPEENNES 433

1. ASPECTS FACTUELS 434

2. ASPECTS JURIDIQUES 436

3. ARGUMENTS PRESENTES EN REPONSE PAR LE JAPON 439

B. MEXIQUE 441

IX. REEXAMEN INTERIMAIRE 443

WT/DS44/R

Page ix

X. CONSTATATIONS 450

A. QUESTIONS PRELIMINAIRES 450

1. SPECIFICITE DES "MESURES" INDIQUEES DANS LA DEMANDE D'ETABLISSEMENT DU GROUPE SPECIAL .... 451 a) L'article 6:2 et la demande d'établissement du Groupe spécial 451

b) Analyse de l'article 6:2 453

c) Les huit "mesures" à la lumière de l'article 6:2 455
2. RESUME 457

B. ALLEGATIONS DES PARTIES 458

C. ORDRE DANS LEQUEL LES ALLEGATIONS DOIVENT ETRE EXAMINEES 459

D. CHARGE DE LA PREUVE 460

E. ARTICLE XXIII:1 b) - ANNULATION OU REDUCTION D'AVANTAGES EN SITUATION DE NON-VIOLATION 462
1. APERCU GENERAL DU RECOURS EN SITUATION DE NON-VIOLATION 462

2. TROIS ELEMENTS PRESCRITS 465

a) Application d'une mesure .... 465 i) Considérations générales .... 465 ii) Action gouvernementale ou action privée .... 468 iii) Mesure ou maintien en vigueur 469

iv) Résumé 471

b) Avantage résultant du GATT .... 471 i) Avantages issus des séries de négociations successives .... 472 ii) Attente légitime d'un avantage 475

c) Annulation ou réduction d'un avantage: causalité 479

3. "MESURES" EN MATIERE DE DISTRIBUTION .... 481 a) Généralités .... 481 b) Décision de 1967 du Cabinet 483

c) Circulaire n ° 17 de 1967 de la JFTC concernant les primes

aux entreprises .... 486 d) Sixième Rapport intérimaire de 1968 .... 490 e) Septième Rapport intérimaire de 1969 495

f) Rap port faisant suite à l'enquête de 1969 sur les conditions

générales de vente .... 499 g) Lignes directrices de 1970 concernant la rationalisation des conditions générales de vente des pellicules photographiques 501

h) Plan de base concernant la systématisation de la

distribution .... 508 i) Manuel de 1975 concernant la systématisation de la distribution par secteur: appareils photo et pellicules .... 512 j) Observations récapitulatives concernant les "mesures" en

WT/DS44/R

Page x

matiè re de distribution 516

WT/DS44/R

Page xi

4. RESTRICTIONS TOUCHANT LES GRANDES SURFACES DE VENTE AU DETAIL 517
5. "MESURES" EN MATIERE DE PROMOTION 525

a) Décision de 1967 du Cabinet 526

b) Circulaire n

° 17 de 1967 de la JFTC concernant les primes

aux entreprises .... 530 c) Circulaire n

° 5 de 1977 de la JFTC concernant les primes

offertes aux consommateurs .... 535 d) "Directives" de 1981 de la JFTC concernant le détachement

de personnel 538

e) Mesures d'autoréglementation de 1982 concernant la loyau té dans les relations d'affaires et création du Conseil pour la promotion de pratiques commerciales loyales .... 542 f) Normes d'autoréglementation de 1984 549

g) Code de concurrence loyale des détaillants et Conseil des

détaillants de 1987 .... 552 h)